

**PV DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 1<sup>er</sup> DECEMBRE 2025**

ORDRE DU JOUR :

- **Délibération** : validation du titulaire de la Délégation de Service Public pour la gestion du camping municipal « les oliviers »
- **Délibération** : révision du contrat de gérance du camping municipal « les oliviers »
- Bulletin communal
- Point travaux en cours
- Comptes rendus diverses réunions
- Questions diverses

---

Nombre de membres en exercice : 10

Présents : 7

Etaient présents : Marc BOMPARD, Roxane FELIX, Jennifer MOURRE, Philippe ROBIN, Henri GRAUGNARD, Olivier BRUN, Jérôme FELIX

Etaient absents : Sandrine PRUD'HOMME (pouvoir à Marc BOMPARD), Laurent DROUET, Christine DUMOTIER

Secrétaire de séance : Olivier BRUN

---

Monsieur le Maire remercie les conseillers présents et ouvre la séance à 20H30.

**0 – Approbation du compte rendu du 3 novembre 2025 :**

Le compte rendu du 3 novembre 2025 est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

**1 – Délibération / validation du titulaire de la Délégation du Service Public pour la gestion du camping municipal « les oliviers »**

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal qu'il a été décidé, par délibération du 6 février 2017, de confier la gestion du camping municipal « les oliviers » par Délégation de Service Public. Dans le cadre de la recherche d'un nouveau titulaire pour la gestion du camping « les oliviers », Monsieur le Maire rappelle les démarches engagées :

- délibération du 6 février 2017 autorisant le recours à la Délégation de Service Public,
- publication d'un avis d'appel à candidatures par affichage en Mairie et parution, en date du 11 octobre 2025, dans le journal d'annonces légales.

La date limite de transmission des plis des candidatures a été fixée le 3 novembre 2025 à 12 heures ; par conséquent, Monsieur le Maire demande aux Conseillers de choisir le nouveau gestionnaire du camping « les oliviers » sachant, qu'à ce jour, une candidature a été réceptionnée.

Après étude de cette candidature, Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal son accord pour remettre la gestion du camping « les oliviers » à Monsieur Mathieu PONZA et Madame Maëva DOUMBE, résidents de la commune Les Ménuires (Savoie).

*Délibération approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés.*

## 2 – Délibération / révision du contrat de gérance du camping municipal « les oliviers »

En raison du changement du gestionnaire du camping « les oliviers » à partir du 1<sup>er</sup> avril 2026, Monsieur le Maire propose d'augmenter le montant de la redevance annuelle à verser à la commune.

Il propose de modifier l'article 19 de la convention de Délégation de Service Public en ramenant le montant de la redevance annuelle à verser à la commune à 1.000,00 €.

Monsieur le Maire propose que les charges d'électricité soient à la charge de la commune et viennent s'ajouter à la redevance annuelle.

*Délibération approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés.*

## 3 – Bulletin communal

Le bulletin communal est en cours de rédaction.

La distribution des bulletins sera assurée par les services de la Poste la semaine précédent Noël.

## 4 – Point sur travaux en cours

- L'installation des rayonnages de la bibliothèque municipale est terminée.

## 5 – Comptes rendus diverses réunions

- Commission petite enfance Communauté des communes NYONS :

Malgré une baisse de naissances sur le territoire, une forte demande d'inscription dans les crèches est constatée notamment à la crèche de Rémuazat.

Aujourd'hui, Séderon possède sa micro crèche, ainsi que Montbrun et Buis les Baronnies.

Saint Maurice sur Eygues possède une crèche privée.

De son côté, Nyons comptabilise 27 assistantes maternelles.

Pour répondre aux besoins des familles, la petite enfance reste une priorité pour la Communauté des communes de Nyons.

## 6 – Questions diverses

- Pont de Merderie : la rénovation du garde-corps est envisagée.

- Intempéries : des travaux de remises en état de certains chemins sont à prévoir.

- Obligations légales de débroussaillement : le Syndicat mixte du Parc s'est vu proposer par la Direction Départementale des Territoires de la Drôme de porter un dispositif d'accompagnement des communes dans la mise en œuvre de leurs obligations légales de débroussaillement.

Le Syndicat Mixte du Parc va solliciter une participation de la commune pour assurer le financement complémentaire de cette mission.

Par conséquent, la participation de la commune de Sahune (étant « classée Syndicat mixte du Parc »), s'élèvera à 300 €.

Relais TDF – Orange : la 5G sera prochainement installée.

- Programme Rénov'+ : la commune s'est engagée pour le logement privé, en partenariat avec la Communauté des communes de Nyons, afin de rénover l'habitat en centre village.

Certains immeubles ont été identifiés comme ayant de forts besoins de rénovation.

Les propriétaires qui peuvent bénéficier d'aides financières seraient accompagnés à titre gratuit par une équipe missionnée par la Communauté des communes de Nyons, telle que SOLIHA Drôme (association spécialisée dans l'amélioration de l'habitat).

SOLIHA Drôme va prochainement prendre contact avec les propriétaires concernés pour leur proposer une date de rencontre et pour expliquer la démarche à suivre.

- Vœux de la municipalité : la cérémonie des vœux pour la nouvelle année aura lieu le Dimanche 4 janvier 2026 à 17 heures à la salle polyvalente.

La séance est levée à 22 heures